Accusé de réception en préfecture 02A-200076958-20261105-0266936-DE-1-1 reçu le 23/11/26 Publié le 23/11/26

ASSEMBLEA DI CORSICA

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

DELIBERATION N° 26/140 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE APPROUVANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 SEPTEMBRE 2026
CHÌ APPROVA U PRUCESSU VERBALE DI A CUMMISSIONE PERMANENTE DI U 30 SETTEMBRE DI U 2026

REUNION DU 5 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq novembre, la Commission Permanente, convoquée le 27 octobre 2026, s'est réunie sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Nadine NIVAGGIONI, Charlotte TERRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIT ABSENTE ET AVAIT DONNE POUVOIR :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Cathy COGNETTI-TURCHINI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI

LA COMMISSION PERMANENTE

VU le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,

VU la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,

VU la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,

VU le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, et notamment son article 60,

SUR rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

Accusé de réception en préfecture 02A-200076958-20261105-0266936-DE-1-1 reçu le 23/11/26 Publié le 23/11/26

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (11) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Charlotte TERRIGHI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le procès-verbal de la Commission Permanente du 30 septembre, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 5 novembre 2026

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COLLECTIVITE DE CORSE

RAPPORT
N° 2026/290/CP

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 5 NOVEMBRE 2026

RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

APPRUVAZIONE DI U PRUCESSU VERBALE DI A CUMMISSIONE PERMANENTE DI U 30 SETTEMBRE DI U 2026
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 SEPTEMBRE 2026

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Hors Commission

RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements prévoit que le procès-verbal de chaque séance délibérante est arrêté au commencement de la séance suivante.

En application de ces dispositions, il convient d'adopter, lors de la Commission Permanente du 5 novembre 2026 le procès-verbal de la séance précédente, joint au présent rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

COMMISSION PERMANENTE DÉLIBÉRANTE
DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

RÉUNION DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

Le 30 septembre 2026, à 15 heures 24, les membres de **la Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse,** se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Cette réunion se tient sous son format délibérant et en mode mixte présentiel / audiovisuel.

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, assure la présidence de séance ; elle accueille les participants et procède à l'appel nominal.

Sont présents dans l'hémicycle : Mmes et MM.

ARRIGHI Véronique, CAMPANA Françoise, CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène, COLONNA Romain, MAUPERTUIS Marie-Antoinette, MONDOLONI Jean-Martin, NIVAGGIONI Nadine, TERRIGHI Charlotte, VANNI Hyacinthe

Sont présents par connexions audiovisuelles : Mmes et MM.

CAITUCOLI Paul-Joseph, COGNETTI-TURCHINI Cathy, GIACOMETTI-PIREDDA Josepha, GUIDONI Pierre, LUCIANI Saveriu

Est absent :

M. BENEDETTI Paul-Félix

Assistent à la réunion, en qualité de membres du Conseil exécutif de Corse :

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse,
Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive en charge la Jeunesse, de l'Innovation sociale, de l'Éducation et de la Formation professionnelle,
M. Jean-Félix ACQUAVIVA, Conseiller exécutif, Président de l'Office des Transports de la Corse

RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu nᵘ 240 : Approvu di u prucessu verbale di a Cummissione Permanente di u 29 di lugliu di u 2026
Rapport n° 240 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 29 juillet 2026

Le rapport est présenté par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS**, Présidente de l'Assemblée de Corse.

Personne ne demandant la parole, elle met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents : Mme et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Hyacinthe VANNI

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 12
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

RAPORTI DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU / RAPPORTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu nᵘ 217 : Prughjettu di calibratura è di rettificazione di l'ex-RD 757 - Pianu d'allineamentu
Rapport n° 217 : Projet de calibrage et de rectification de l'ex-RD 757 - Plan d'alignement

Le rapport est présenté par **M. Jean-Félix ACQUAVIVA**, Conseiller exécutif, Président de l'Office des Transports de la Corse.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a formulé un Avis Favorable sur le rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

M. Paul-Joseph CAITUCOLI précise que des travaux ont été réalisés dur la RD 757, un axe stratégique entre le Haut Taravu et la Basse vallée du Taravu, et rappelle que cette ex-route napoléonienne permettait de traiter les forêts de Palleca jusqu'au port de Porti-Poddu.

Il souligne que cet axe routier a été refait, en enrobé et que des élargissements sont encore prévus afin d'apporter une bouffée d'oxygène au territoire, y compris pour les deux services de secours de Cuzzà et de Pitretu.

M. Jean-Félix ACQUAVIVA félicite les services de la CdC pour l'exhaustivité des rapports présentés à l'Assemblée, notamment en ce qui concerne les plans d'alignement comprenant l'ensemble des éléments, portés à connaissance et en toute transparence aux élus.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

<u>Est absent</u> :

M. Paul-Félix BENEDETTI

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 14
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

ACCUNCIAMENTU E SVILUPPU DI U TERRITORIU / AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu nu 222 : Allargamentu di a cumpusizione di u Cunsigliu di l'Accunciamentu è di l'Urbanisimu di Corsica (CAUC) à l'associi di lotta contr'à e pratiche mafiose è à e federazioni prufessiunale di u BTP è à l'Unione Naziunale di i Geometri-Esperti (UNGE)
Rapport n° 222 : Élargissement de la composition du Conseil de l'Aménagement et de l'Urbanisme de Corse (CAUC) aux associations de lutte contre les pratiques mafieuses, aux fédérations professionnelles du BTP et à l'Union Nationale des Géomètres-Experts (UNGE)

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Est absent :

M. Paul-Félix BENEDETTI

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Saveriu LUCIANI, Charlotte TERRIGHI

Se sont abstenus : Mme et MM.

Cathy COGNETTI-TURCHINI, Pierre GUIDONI, Jean-Martin MONDOLONI

POUR : 11
CONTRE : 0
ABST : 3
NPPV : 0

ENERGIA / ÉNERGIE

Raportu nᵘ 223 : Cunvenzione di partenariatu chì porta creazione di a reta di cuuperazione ENERG'ÎLES
Rapport n° 223 : Convention de partenariat portant création du réseau de coopération **ENERG'ÎLE**

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a formulé un Avis Favorable sur le rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

La Présidente de l'Assemblée de Corse précise qu'elle participera à la première journée du colloque et qu'elle rencontrera des élus ultramarins qui ont une grande expérience en matière d'énergie.

M. Romain COLONNA, rappelant que la question énergétique est importante pour la Corse, souligne que ce colloque permettra de fédérer des îles, certes lointaines de la Corse, mais très proches au niveau des problématiques liées à l'énergie.

Mme Nadine NIVAGGIONI rappelle que la Corse a beaucoup de mal à se faire entendre tant sur les négociations des tarifs que sur la parution du décret relatif à la PPE.
Elle salue l'initiative du Conseil exécutif qui, par cette convention, permet de créer un partenariat fort entre les îles ; ainsi, tous ensemble, les problématiques rencontrées par chacun des partenaires pourront être mieux résolues.

La Présidente de l'Assemblée de Corse invite l'ensemble des conseillers à l'Assemblée de Corse à participer au colloque et aux échanges, et notamment à la journée du 9 qui se tiendra au Palais des Congrès à Aiacciu ; ce jour-là, sera présenté l'ensemble des expériences et des politiques énergétiques menées dans les différents territoires insulaires

M. Julien PAOLINI précise que, lors de la session de l'Assemblée de Corse des 1er et 2 octobre, seront présentés deux rapports traitant des questions énergétiques, ainsi que sur le projet d'évolution du cahier des charges des appels d'offres sur les installations de production d'électricité photovoltaïque.

Il souligne que les marges de manœuvre sont relativement réduites, que le réseau permettant le développement des énergies photovoltaïques est en partie saturé dans certains territoires, empêchant ainsi le raccordement des énergies renouvelables.

M. Julien PAOLINI fait part de son inquiétude quant à la parution du décret relatif à la PPE dans la mesure où la France va entrer en période de campagne présidentielle, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, avec des arbitrages probablement difficiles à opérer.
Ce décret devrait prévoir des engagements financiers importants, essentiels aux ambitions politiques de la majorité nationaliste afin d'atteindre, à l'horizon 2050, l'autonomie énergétique.

Il estime que l'enjeu de cette convention est de réunir l'ensemble des acteurs rencontrant les mêmes problématiques dans le but de se faire entendre au plus haut sommet de l'État.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

JEUNESSE / ÉDUCATION

Raportu nᵘ 224 : Dotazioni glubale di funziunamentu (DGF) di i stabilimenti sculari publichi è rivisione/adattazione di e mudalità di calculu è d'attribuzione di i mezi attribuiti à i culleghji è licei di Corsica per l'annu 2027

Rapport n° 224 : Dotations globales de fonctionnement (DGF) des Établissements scolaires publics et révisions/adaptations des modalités de calcul et d'attribution des moyens attribués aux collèges et lycées de Corse au titre de l'année 2027

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive en charge la Jeunesse, de l'Innovation sociale, de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

M. Jean-Martin MONDOLONI fait part de son déport sur ce rapport et il quitte l'hémicycle.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

<u>Sont absents</u> : Mme et MM.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Jean-Martin MONDOLONI

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 12
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 227 : Cunvenzione triennale d'ugettivi è di mezi trà a Cullettività di Corsica è u CROUS di Corsica - Dispusitivi di sustegnu à a vita studientina per u periodu universitariu 2026-2029
Rapport n° 227 : Convention triennale d'objectifs et de moyens entre la Collectivité de Corse et le CROUS de Corse - Dispositifs de soutien à la vie étudiante au titre de la période universitaire 2026-2029

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive en charge la Jeunesse, de l'Innovation sociale, de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur le rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

<u>Sont absents</u> : Mme et MM.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Jean-Martin MONDOLONI

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 12
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 231 : Tariffazione è mudalità di gestione di a risturazione è di l'alloghju di i Stabilimenti Publichi Locali d'Insignamentu per l'eserciziu 2027
Rapport n° 231 : Tarification et modalités de gestion de la restauration et de l'hébergement des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement pour l'exercice 2027

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive en charge la Jeunesse, de l'Innovation sociale, de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents : Mme et MM.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Jean-Martin MONDOLONI

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 12
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu nu 207 : Fondu di sustegnu à a mubilità è à u migliuramentu di e cundizione di travagliu di i prufessiunali di l'aiutu à domiciliu
Rapport n° 207 : Fonds de soutien à la mobilité et à l'amélioration des conditions de travail des professionnels de l'aide à domicile

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive, en suppléance de Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social et de la Santé.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur le rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI souligne, comme elle l'a fait au cours de la réunion de la Commission, que ce dispositif peut optimiser la réponse, notamment dans les territoires ruraux.
Elle précise que le travail demandé aux services de la CdC sera renouvelé.

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA souligne qu'il était important que ce dispositif ne soit pas un « one shot » et que sa reconduction facilitera l'accès du plus grand nombre.
Elle se réjouit que ce dispositif s'applique pleinement au schéma de l'autonomie proposé par Bianca FAZI.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

<u>Sont absents</u> : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu n^{u} 211 : Urganizazione di u cungressu annuale « E cumpetenze psicosuciali à tutte l'età di a vita »
Rapport n° 211 : Organisation du colloque annuel « Les compétences psychosociales à tous les âges de la vie »

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive, en suppléance de Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social et de la Santé.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur le rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

<u>Sont absents</u> : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu n^{u} 215 : Cunvenzione di finanziamentu di l'associu dipartimentale di i pupilli di l'insignamentu publicu (PEP).
Rapport n° 215 : Convention de financement de l'association départementale des pupilles de l'enseignement public (PEP)

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive, en suppléance de Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social et de la Santé.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur le rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Mme Françoise CAMPANA souligne que le travail réalisé est formidable pour des enfants de cet âge-là et qu'il est important pour ces enfants et pour leurs familles qu'ils soient pris en charge au plus tôt afin qu'ils puissent être soignés.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

<u>Sont absents</u> : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu n^{u} 225 : Cunvinzioni di partinariatu incù u Centru intercumunali d'azzioni suciali di u Paesi Aiaccinu, ind'u quadru d'azzione di prumuzione di a saluta
Rapport n° 225 : Convention de partenariat avec le Centre intercommunal d'action sociale du Pays Ajaccien dans le cadre d'actions de promotion de la santé

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive, en suppléance de Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social et de la Santé.

La Commission pour les Politiques de Santé a formulé un Avis Favorable sur le rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

<u>Sont absents</u> : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu nu 208 : Approvu di a cunvenzione relativa à a messa à dispusizione à titulu gratisi, à prò di l'associu « FALEP, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CORSE », d'un alloghju appartenendu à a Cullettività di Corsica, di manera à assicurà l'accolta è l'alloghju pruvisoriu di e donne è di i zitelli vittime di viulenze
Rapport n° 208 : Approbation de la convention relative à la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'association « FALEP, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CORSE », d'un logement appartenant à la Collectivité de Corse en vue d'assurer l'accueil et l'hébergement temporaire de femmes et enfants victimes de violences

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive, en suppléance de Mme Bianca FAZI, Conseillère exécutive en charge du Social et de la Santé.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur le rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

AMBIENTE - SVILUPPU À LONGU ANDÀ
ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Raportu nu 212 : Adesione di a Cullettività di Corsica à l'Associu Rete Tecnica Interdipartimentale per a Natura (ARTEINA)
Rapport n° 212 : Adhésion de la Collectivité de Corse à l'Association réseau technique interdépartemental pour la nature (ARTEINA)

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive, en suppléance de M. Guy ARMANET, Conseiller exécutif, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a formulé un Avis Favorable sur le rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

CULTURA È PATRIMONIU - MECENATU
CULTURE ET PATRIMOINE - MÉCÉNAT

Raportu nu 216 : Aghjurnamentu di a Cunvenzione « Paese d'arte è di storia » trà u Statu, u Ministeru di a Cultura, a Cumunità di cumune di L'Isula Balagna è a Cullettività di Corsica, tenendu contu di a circularia di u 19 di maghju di u 2026 riguardu à u labellu
Rapport n° 216 : Actualisation de la Convention Pays d'art et d'histoire entre l'État, le ministère de la Culture, la Communauté de communes de L'Isula Balagna et la Collectivité de Corse au regard de la circulaire du 19 mai 2026 concernant le label

Le rapport est présenté par **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, Conseillère exécutive, en suppléance de Mme Anne-Laure SANTUCCI, Conseillère exécutive en charge de la Culture et du Patrimoine.

La Commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

SVILUPPU ECUNOMICU - IMPIEGU - INNUVAZIONE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INNOVATION

Raportu nu 228 : Dispusitivu Crea'Imprese II : accumpagnamentu per a creazione è a ripresa d'impresa per i disimpiegati ò e persone chì scrontanu difficultà d'inserzione in Corsica

Raportu nu 228 : Dispositif Crea'Imprese II : Accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise pour les personnes sans emploi ou en difficulté d'insertion professionnelle en Corse

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif, en suppléance de M. Gilles GIOVANNANGELI, Président de l'Agence de Développement Économique de la Corse.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a formulé un Avis Favorable sur le rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

M. Saveriu LUCIANI souhaite savoir si le fait d'avoir revu à la baisse l'enveloppe budgétaire repose sur une évaluation réalisée par les services de l'ADEC.
Il rappelle que ce dispositif est intéressant en ayant pour preuve le nombre croissant de demandes.

M. Julien PAOLINI précise, qu'au départ, les montants budgétisés étaient supérieurs à ceux proposés actuellement pour la période 2026-2028 et que les autorisations d'engagement s'étalaient sur une période de quatre ans, alors qu'on table aujourd'hui sur une période de trois ans.
En se basant sur le prorata annuel, il souligne que cela pourrait s'apparenter à une baisse des crédits affectés au dispositif alors qu'en fait, les montants proposés aujourd'hui, s'appuient sur ceux effectivement réalisés durant la période précédente

Il estime que ces montants permettront de répondre à l'ensemble des situations et des besoins rencontrés sur le territoire insulaire.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

<u>Sont absents</u> : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy

COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu nu 226 : Rinnuvamentu di a messa à dispusizione d'un agente di l'Agenzia di u Turismu di a Corsica à prò di a Cullettività di Corsica
Rapport n° 226 : Renouvellement de la mise à disposition d'un agent de l'Agence du Tourisme de la Corse auprès de la Collectivité de Corse

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nu 238 : Mudifica di u quattru di l'effettivu di a Cullettività di Corsica
Rapport n° 238 : Modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu nᵘ 218 : Raportu chì presenta u regulamentu internu di l'acquisti appiechevule à i mercati è à e cuncessioni di a Cullettività di Corsica
Rapport n° 218 : Rapport présentant le règlement interne des achats applicable aux marchés et concessions de la Collectivité de Corse

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

<u>Sont absents</u> : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu n^{u} 210 : Cunvenzione cun l'associu AGRIA in quantu à l'attività di u risturante amministrativu
Rapport n° 210 : Convention avec l'association AGRIA dans le cadre de l'activité du restaurant administratif

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

<u>Sont absents</u> : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

<u>Ont voté pour</u> :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

SISTEMI D'INFURMAZIONE / SYSTÈMES D'INFORMATION

Raportu nu 214 : Rinnovu di a cunvenzione trà a Cullettività di Corsica è a centrale d'acquistu RESAH per i servizii d'intercunnessione di i siti
Rapport n° 214 : Renouvellement de la convention entre la Collectivité de Corse et la centrale d'achat RESAH pour les services d'interconnexion des sites

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a formulé un Avis Favorable sur le rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Raportu nᵘ 213 : Cunvenzione du sfruttera è di mantenimentu di u cavu militare à fibre ottiche chì rileia Bastia à Mentone
Rapport n° 213 : Convention d'exploitation et de maintenance du câble militaire à fibres optiques reliant Bastia à Menton

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a formulé un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

Raportu nᵘ 209 : Cunvenzione di messa à dispusizione di l'accordu-quadru « Prestazioni d'accumpagnamentu uperaziunale, di cunsiglii è d'auditi tecnichi in giru à e telecumunicazione è à e nove tecnulugie assuciate »
Rapport n° 209 : Convention de mise à disposition de l'accord-cadre « prestations d'accompagnement opérationnel, de conseils et d'audits techniques autour des télécommunications et nouvelles technologies associées »

Le rapport est présenté par **M. Julien PAOLINI**, Conseiller exécutif.

La Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a formulé un Avis Favorable sur le rapport.
La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un Avis Favorable sur le rapport.

Personne ne demandant la parole, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** met aux voix la délibération.

La Commission Permanente a adopté, à l'unanimité.

Sont absents : M. et Mme.

Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Ont voté pour :

Mmes et MM. Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Hyacinthe VANNI, Nadine NIVAGGIONI, Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Pierre GUIDONI, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Charlotte TERRIGHI

POUR : 13
CONTRE : 0
ABST : 0
NPPV : 0

****

PULITICA PATRIMUNIALE - GESTIONE FUNDIARA / POLITIQUE PATRIMONIALE - GESTION FONCIÈRE

Raportu nᵘ 237 : **Riacquistu da a Cullettività di Corsica di e parcelle cadastrate sezzione A n° 1243 è 1192, chì accoglienu u castellu di Stopielle in Centuri, in applicazione di e stipulazioni di a cunvenzione di purtata cunclusa cù l'Uffiziu foncieru di Corsica u 21 di ghjennaghju di u 2021 - Delega data à u Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica per firmà l'attu nutarile currispundente**
Rapport n° 237 : Rachat par la Collectivité de Corse des parcelles cadastrées section A n° 1243 et 1192 supportant le château de Stopielle à Centuri en application des stipulations de la convention de portage conclue avec l'Office Foncier de la Corse le 21 janvier 2021 - Pouvoir donné au Président du Conseil exécutif de Corse de signer l'acte notarié correspondant

La Commission Permanente Organisationnelle, suite à la demande formulée par le groupe « Fà Populu Inseme », a voté, à l'unanimité, le transfert de l'examen de ce rapport en session de l'Assemblée de Corse.

****

Après avoir constaté que l'ordre du jour avait été épuisé, **la Présidente de l'Assemblée de Corse, Marie-Antoinette MAUPERTUIS** remercie les participants et lève la séance à 16h38.

Fait à Aiacciu, le 30 septembre 2026

La Présidente de l'Assemblée de Corse,

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEA DI CORSICA

CUMMISSIONE PERMANENTE
30 DI SETTEMBRE 2026
COMMISSION PERMANENTE
30 SEPTEMBRE 2026

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu nu 240 : Approvu di u prucessu verbale di a Cummissione Permanente di u 29 di lugliu di u 2026.
Rapport n° 240 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 29 juillet 2026.

PADDUC - ACCUNCIAMENTU E SVILUPPU DI U TERRITORIU / AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu nu 222 : Allargamentu di a cumpusizione di u Cunsigliu di l'Accunciamentu è di l'Urbanisimu di Corsica (CAUC) à l'associi di lotta contr'à e pratiche mafiose è à e federazioni prufessiunale di u BTP è à l'Unione Naziunale di i Geometri-Esperti (UNGE).
Rapport n° 222 : Élargissement de la composition du Conseil de l'Aménagement et de l'Urbanisme de Corse (CAUC) aux associations de lutte contre les pratiques mafieuses, aux fédérations professionnelles du BTP et à l'Union Nationale des Géomètres-Experts (UNGE).

ENERGIA / ENERGIE

Raportu nu 223 : Cunvenzione di partenariatu chì porta creazione di a reta di cuuperazione ENERG'ÎLES.
Rapport n° 223 : Convention de partenariat portant création du réseau de coopération **ENERG'ÎLES.**

SVILUPPU ECUNOMICU - IMPIEGU - INNUVAZIONE / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Raportu nu 228 : Dispusitivu Crea'Imprese II : accumpagnamentu per a creazione è a ripresa d'impresa per i disimpiegati ò e persone chì scrontanu difficultà d'inserzione in Corsica.

Raportu nᵘ 228 : Dispositif Crea'Imprese II : Accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise pour les personnes sans emploi ou en difficulté d'insertion professionnelle en Corse.

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu nᵘ 226 : Rinnuvamentu di a messa à dispusizione d'un agente di l'Agenzia di u Turismu di a Corsica à prò di a Cullettività di Corsica.
Rapport n° 226 : Renouvellement de la mise à disposition d'un agent de l'Agence du Tourisme de la Corse auprès de la Collectivité de Corse.

Raportu nᵘ 238 : Mudifica di u quattru di l'effettivu di a Cullettività di Corsica.
Rapport n° 238 : Modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu nᵘ 218 : Raportu chì presenta u regulamentu internu di l'acquisti appiechevule à i mercati è à e cuncessioni di a Cullettività di Corsica.
Rapport n° 218 : Rapport présentant le règlement interne des achats applicable aux marchés et concessions de la Collectivité de Corse.

Raportu nᵘ 210 : Cunvenzione cun l'associu AGRIA in quantu à l'attività di u risturante amministrativu.
Rapport n° 210 : Convention avec l'association AGRIA dans le cadre de l'activité du restaurant administratif.

SISTEMI D'INFURMAZIONE / SYSTÈMES D'INFORMATION

Raportu nᵘ 214 : Rinnovu di a cunvenzione trà a Cullettività di Corsica è a centrale d'acquistu RESAH per i servizii d'intercunnessione di i siti.
Rapport n° 214 : Renouvellement de la convention entre la Collectivité de Corse et la centrale d'achat RESAH pour les services d'interconnexion des sites.

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Raportu nᵘ 209 : Cunvenzione di messa à dispusizione di l'accordu-quadru « Prestazioni d'accumpagnamentu uperaziunale, di cunsiglii è d'auditi tecnichi in giru à e telecumunicazione è à e nove tecnulugie assuciate ».
Rapport n° 209 : Convention de mise à disposition de l'accord-cadre « prestations d'accompagnement opérationnel, de conseils et d'audits

techniques autour des télécommunications et nouvelles technologies associées ».

Raportu nᵘ 213 : Cunvenzione du sfruttera è di mantenimentu di u cavu militare à fibre ottiche chì rileia Bastia à Mentone.
Rapport n° 213 : Convention d'exploitation et de maintenance du câble militaire à fibres optiques reliant Bastia à Menton.

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu nᵘ 217 : Prughjettu di calibratura è di rettificazione di l'ex-RD 757 – Pianu d'allineamentu.
Rapport n° 217 : Projet de calibrage et de rectification de l'ex-RD 757 - Plan d'alignement

JEUNESSE / ÉDUCATION

Raportu nᵘ 224 : Dotazioni glubale di funziunamentu (DGF) di i stabilimenti sculari publichi è rivisione/adattazione di e mudalità di calculu è d'attribuzione di i mezi attribuiti à i culleghji è licei di Corsica per l'annu 2027.
Rapport n° 224 : Dotations globales de fonctionnement (DGF) des Établissements scolaires publics et révisions/adaptations des modalités de calcul et d'attribution des moyens attribués aux collèges et lycées de Corse au titre de l'année 2027.

Raportu nᵘ 227 : Cunvenzione triennale d'ugettivi è di mezi trà a Cullettività di Corsica è u CROUS di Corsica - Dispusitivi di sustegnu à a vita studientina per u periodu universitariu 2026-2029.
Rapport n° 227 : Convention triennale d'objectifs et de moyens entre la Collectivité de Corse et le CROUS de Corse - Dispositifs de soutien à la vie étudiante au titre de la période universitaire 2026-2029.

Raportu nᵘ 231 : Tariffazione è mudalità di gestione di a risturazione è di l'alloghju di i Stabilimenti Publichi Locali d'Insignamentu per l'eserciziu 2027.
Rapport n° 231 : Tarification et modalités de gestion de la restauration et de l'hébergement des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement pour l'exercice 2027.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu nᵘ 208 : Approvu di a cunvenzione relativa à a messa à dispusizione à titulu gratisi, à prò di l'associu « FALEP, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CORSE », d'un alloghju appartenendu à a Cullettività di Corsica, di manera à assicurà l'accolta è l'alloghju pruvisoriu di e donne è di i zitelli vittime di viulenze.

Rapport n° 208 : Approbation de la convention relative à la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'association « FALEP, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CORSE », d'un logement appartenant à la Collectivité de Corse en vue d'assurer l'accueil et l'hébergement temporaire de femmes et enfants victimes de violences.

AMBIENTE - SVILUPPU À LONGU ANDÀ / ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Raportu nᵘ 212 : Adesione di a Cullettività di Corsica à l'Associu Rete Tecnica Interdipartimentale per a Natura (ARTEINA).
Rapport n° 212 : Adhésion de la Collectivité de Corse à l'Association réseau technique interdépartemental pour la nature (ARTEINA).

CULTURA È PATRIMONIU - MECENATU / CULTURE ET PATRIMOINE – MÉCÉNAT

Raportu nᵘ 216 : Aghjurnamentu di a Cunvenzione « Paese d'arte è di storia » trà u Statu, u Ministeru di a Cultura, a Cumunità di cumune di L'Isula Balagna è a Cullettività di Corsica, tenendu contu di a circularia di u 19 di maghju di u 2026 riguardu à u labellu.
Rapport n° 216 : Actualisation de la Convention Pays d'art et d'histoire entre l'Etat, le ministère de la Culture, la Communauté de communes de L'Isula Balagna et la Collectivité de Corse au regard de la circulaire du 19 mai 2026 concernant le label.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu nᵘ 207 : Fondu di sustegnu à a mubilità è à u migliuramentu di e cundizione di travagliu di i prufessiunali di l'aiutu à domiciliu.
Rapport n° 207 : Fonds de soutien à la mobilité et à l'amélioration des conditions de travail des professionnels de l'aide à domicile.

Raportu nᵘ 211 : Urganizazione di u cungressu annuale « E cumpetenze psicosuciali à tutte l'età di a vita ».
Rapport n° 211 : Organisation du colloque annuel « Les compétences psychosociales à tous les âges de la vie ».

Raportu nᵘ 215 : **Cunvenzione di finanziamentu di l'associu dipartimentale di i pupilli di l'insignamentu publicu (PEP).**
Rapport n° 215 : Convention de financement de l'association départementale des pupilles de l'enseignement public (PEP).

Raportu nᵘ 225 : Cunvinzioni di partinariatu incù u Centru intercumunali d'azzioni suciali di u Paesi Aiaccinu, ind'u quadru d'azzione di prumuzione di a saluta.

Rapport n° 225 : Convention de partenariat avec le Centre intercommunal d'action sociale du Pays Ajaccien dans le cadre d'actions de promotion de la santé.

******